

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 6 (1894)
Heft: 4

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au jaune et au rouge. Inutile de dire qu'il faut à peu près renoncer aux instantanéités.

Veillez agréer, je vous prie, cher Monsieur, mes sentiments les plus affectueux.

Louis DUCOS DU HAURON.

FAITS DIVERS

Musée photographique documentaire.

Voici un complément d'informations au sujet de ce musée dont nous avons parlé plus haut.

Une réunion de délégués des Sociétés photographiques de Paris s'est réunie dernièrement dans le but de s'occuper de la fondation d'un musée photographique documentaire.

L'œuvre en question n'a d'autre but que de conserver pour l'avenir des documents dus à la Photographie, dans l'intérêt de la science et de l'art, mais elle cherche à vivre sur des bases exclusives de tout recours à un profit industriel. On espère même venir en aide, par une publicité sérieuse, à la Photographie professionnelle.

La Commission a ensuite décidé en principe que les œuvres admises à être conservées seraient imprimées par la Gravure, la Typographie, la Photolithographie ou la Photocollographie; puis, en deuxième ligne, par le procédé au charbon; enfin au platine.

Quant aux sujets documentaires imprimés à l'argent ou par tous autres procédés, ils seront reçus à titre transitoire pour être transformés, dès qu'on le pourra, en œuvres durables.

On a décidé que les œuvres offertes ne devraient pas être

montées, l'administration de la collection se chargera de ce soin. Aucune limite n'est imposée quant au format.

On recevra aussi tous clichés photographiques, typographiques ou planches gravées qui seraient offerts à la collection, sauf à décider ultérieurement de l'emploi à en faire et des limites de temps assignées à leur conservation.

La Commission consultative du Musée photographique s'est séparée en s'ajournant au moment où son concours sera de nouveau nécessaire à la création projetée.

(Amat. phot.)

* * *

L'amiral Avellan et le Tzar.

Le *Saint-Louis and Canadian photographer* nous raconte l'anecdote suivante, que nous traduisons sans en garantir l'authenticité : Un journal de Toulon avait édité 50,000 portraits de l'amiral Avellan et tout autant du Tzar. Lors du passage de l'amiral, les 50,000 exemplaires de son portrait furent enlevés en moins d'une heure, mais ceux du Tzar n'eurent aucun succès. Les demandes continuant à affluer, l'éditeur, pour se tirer d'embarras, ne trouva rien de mieux que de couper le nom du Tzar en bas de son portrait et d'y substituer celui de l'amiral. En effet, tous les deux étaient gros, ils portaient tous deux de larges épaulettes, ils étaient blonds et paraissaient du même âge. Ceux qui avaient vu l'amiral de loin étaient frappés de la ressemblance et trouvaient aussi une vague réminiscence avec les traits du Tzar, pour lors l'archange de la République française !

* * *

Exposition nationale suisse à Genève en 1896.

Une grande Exposition Nationale Suisse se prépare à Genève pour 1896. Cette vaste entreprise comprendra l'ex-

position de tous les produits de l'industrie, des arts et métiers, des beaux-arts, de l'agriculture, ainsi que de tout ce qui a rapport à l'instruction publique en Suisse, et présentera un réel attrait pour tous ceux qui se préoccupent de la prospérité de notre pays.

L'Exposition est dirigée par une Commission nationale, sous la présidence du chef du Département fédéral de l'Industrie et de l'Agriculture, et par un Comité central qui, à son tour, nomme des Comités de groupes.

Le Comité du groupe 26, concernant la photographie, a été désigné de la façon suivante :

Photographes professionnels.

- MM. F. Boissonnas, Genève.
- R. Ganz, Zurich.
- R. Kaiser, Genève.
- C. Koch, Schaffhouse.
- F. Lacombe, Genève.
- J. Lacroix, Genève.
- P. Linck, Zurich.
- J. Moeglé, Thoune.
- A. Monbaron, Neuchâtel.
- E. Pricam, Genève.
- O. Rietmann, Saint-Gall.

Appareils et produits.

- MM. Dr E. Demole, Genève.
- C. Rauser, Genève.
- Dr H. Smith, Zurich.

Amateurs.

- MM. E. Chenevière, Genève.
 - E. Sautter, Genève.
-